

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1 Septembre 2023

Référence
2023_38

Objet de la délibération
La Chapelle Montlinard : participation à l'achat d'attestations d'accueil pour les étrangers

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	8	10

Date de la convocation
25/08/2023

Date d'affichage
25/08/2023

Vote
A l'unanimité
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

L' an 2023 et le 1 Septembre à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Mairie sous la présidence de MENARD Francine, Maire

**Présents** : Mme MENARD Francine, Maire, M. CHANDAT David, M. MOULINNEUF Michel, M. BREDART Jean-Luc, Mme BROCCAROLINE, M. COGNOT Gérard, M. DE SEGUINS-PAZZIS Nicolas, Mme VANDENBUSSCHE Julie

**Excusé(s) séance** : Mme TRINQUET Simone donne procuration à Mme BROCCAROLINE, M. FOURMENTRAUX Yves donne procuration à M. CHANDAT David

**Absent(s)** : M. CHAMPROUX Martial

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme VANDENBUSSCHE Julie

**Objet de la délibération** : La Chapelle Montlinard : participation à l'achat d'attestations d'accueil pour les étrangers

Madame la Maire présente au Conseil Municipal l'avis des sommes à payer établi au profit de la commune de La Chapelle Montlinard en paiement des attestations d'accueil pour les étrangers.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE de verser la somme de 24.48 € à la commune de La Chapelle Montlinard.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :  
En mairie, le 7 Septembre 2023  
La Maire  
Francine MENARD

Le/La Secrétaire de séance  
Mme VANDENBUSSCHE Julie





Publicité des actes de la commune par publication papier le : 11/09/2023

Transmis au contrôle de légalité le : 11/09/2023